

Tarif des douanes

qui leur coûte \$20, il leur est impossible de la revendre à \$19. Mais c'est là, monsieur le président, que manque, je crois, le ministre de l'Industrie et du Commerce. Alors qu'il siégeait du côté des progressistes conservateurs, il tenait les mêmes propos que je tiens aujourd'hui, et il semble avoir changé d'idée depuis qu'il est du côté du parti ministériel. Or, je lance ce soir un appel particulier au ministre de l'Industrie et du Commerce pour que dans son administration il tienne la même attitude qu'il tenait alors qu'il était député progressiste conservateur tout simplement, du côté de l'opposition. Monsieur le président, je crois que ce n'est pas faire insulte à un ministre que de lui rappeler ses attitudes et ses propos. Je crois qu'il est logique, à l'occasion de l'étude de ce projet de loi, de faire en sorte que nous signalions aux responsables qui doivent signer des accords avec les autres pays, de toujours avoir présent à l'esprit les intérêts des Canadiens, les intérêts des producteurs primaires. Monsieur le président, le bill C-48 que nous étudions présentement ne semble pas un bill extraordinaire mais est tout de même un bill dont le contenu aura des répercussions très considérables sur l'avenir commercial de notre pays dans le domaine du textile, de la chaussure et de l'agriculture.

C'est pour cette raison que nous devons faire en sorte que ce projet de loi soit étudié très sérieusement à l'étape du comité permanent de la Chambre afin d'apporter plus de clarifications à divers articles. J'espère avoir la possibilité de participer au comité pour autant que cela soit possible à l'étape de l'étude en comité afin d'apporter les suggestions dont j'ai voulu très brièvement faire part à la Chambre à l'étape de la 2^e lecture.

● (2122)

[Traduction]

L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, je ne pense pas qu'il existe un sujet dont j'aurai entendu parler plus souvent que le Tarif des douanes. Fort de mes faibles connaissances et de mon amère expérience, je dirais que l'ensemble des principes à la base du Tarif des douanes est dépassé depuis 35 ou 40 ans. J'en suis convaincu après avoir vu les nations du monde se réunir à Genève pour conclure un accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. En fait, ce groupe était loin de représenter toutes les nations du monde. C'était surtout un club de millionnaires qui de temps à autre consent à laisser tomber des miettes pour les pays pauvres de l'univers.

Ces pays ont eu droit à quelques miettes en 1977, mais les modifications envisagées dans le bill C-48 ne visent qu'à une chose, planter une glaive dans le flanc du Royaume-Uni. Quand on repasse les divers articles, on constate qu'il n'y a presque aucun changement, surtout dans les annexes, sauf en ce qui concerne les produits fabriqués au Royaume-Uni de Grande-Bretagne, d'Irlande du Nord, des îles Anglo-normandes, etc. Un peu plus loin, nous constatons la même chose. Il n'y a aucun changement de tarifs, sauf pour les produits fabriqués au Royaume-Uni, en Irlande du Nord, dans les îles Anglo-normandes, etc. Et cela s'explique par le fait que le Royaume-Uni est devenu membre du Marché commun et que les tarifs sont ceux «de la nation la plus favorisée».

Il est évident que les négociateurs traitent de très petits changements au cours de la présente ronde de pourparlers. J'ai une idée claire et précise des négociations du GATT. Ce n'est rien d'autre qu'un club de riches qui sert à enrichir les riches et à appauvrir les pauvres du monde. La grande majorité des

pays du monde ne font pas partie du GATT et ne profitent d'aucun de ses avantages, même si nous leur jetons nos restes en pâture de temps à autre.

En affirmant que la philosophie tarifaire est désuète, je me base sur une triste expérience, en sachant que les tarifs réels établis par les divers pays n'ont aucune signification. Ce qui a vraiment de l'importance ce sont les mesures non tarifaires, les procédures administratives et la moralité des sociétés qui font du commerce de part et d'autre des frontières. Les subventions et les programmes des gouvernements des pays sont les facteurs qui changent absolument tout le système de tarif établi. C'est donc une perte de temps que de consacrer de précieuses minutes à la Chambre à expliquer en détail quels sont ces articles non tarifaires.

Les articles non tarifaires seraient mieux décrits sous l'entête «rayon des sales tours». Chaque gouvernement utilise ces trucs et continuera à le faire. Les ententes auxquelles on est arrivé au premier Kennedy Round en 1964 et celles auxquelles on arrivera maintenant en 1978, donnent le même vieux résultat; c'est-à-dire, quels articles non tarifaires font partie du «rayon des sales tours». C'est cela qui décidera vraiment des conditions commerciales entre les pays, et c'est une réalité de la vie moderne. Il n'y a rien de nouveau là-dedans, et aucun pays n'est plus coupable qu'un autre. J'en sais quelque chose.

Je ne condamne pas les principes suivis par le GATT. Les négociations du GATT ont été établies au cours de la période d'euphorie qui a suivi la guerre pour essayer de mettre fin aux attaques tarifaires faites contre d'autres pays, ce qui constituait une nouvelle forme de guerre économique. Les gens de cette époque désiraient mettre fin à cela. Ils pensent qu'en supprimant les causes économiques de la guerre, c'est-à-dire les tarifs élevés, on réduirait du même coup les risques de guerre. Personne n'est en désaccord avec ce principe-là. Je me borne à faire ressortir les faits et les réalités des 30 dernières années.

Je me souviens fort bien qu'en cette enceinte il y a 14 ans, le ministre de l'Industrie et du Commerce de l'époque, l'ancien député d'Eglinton, avait annoncé qu'il allait participer aux cérémonies d'ouverture de la négociation Kennedy, du nom du président des États-Unis d'alors. Il était naturellement fier de nommer les hauts fonctionnaires de son ministère et d'autres personnes qu'il avait invités à aller avec lui participer aux discussions. A l'occasion, le gouvernement a retenu les services d'autres conseillers. En qualité de député de l'opposition j'avais agi comme porte-parole de mon parti à l'occasion de cette déclaration. Bien que je n'aie pas lu le compte rendu depuis un certain nombre d'années, je me souviens nettement de ce que j'avais dit. J'avais signalé au ministre, qui avait été longtemps sous-ministre de ce ministère, que le fait d'envoyer cette équipe d'experts du ministère de l'Industrie et du Commerce aux négociations Kennedy était un peu comme si un agriculteur chargeait son meilleur engagé de traire la vache la moins productive du troupeau parce que seul le meilleur pouvait réussir à obtenir quelques gouttes de lait d'une vache tarie.

● (2132)

J'avais déclaré au ministre que pour assurer l'avenir commercial du Canada, il devait chercher plutôt des endroits où l'herbe était plus verte, où les jeunes vaches venaient de vèler et où le lait coulait à flot. J'avais profité de l'occasion pour annoncer que j'avais accepté l'invitation de la République